

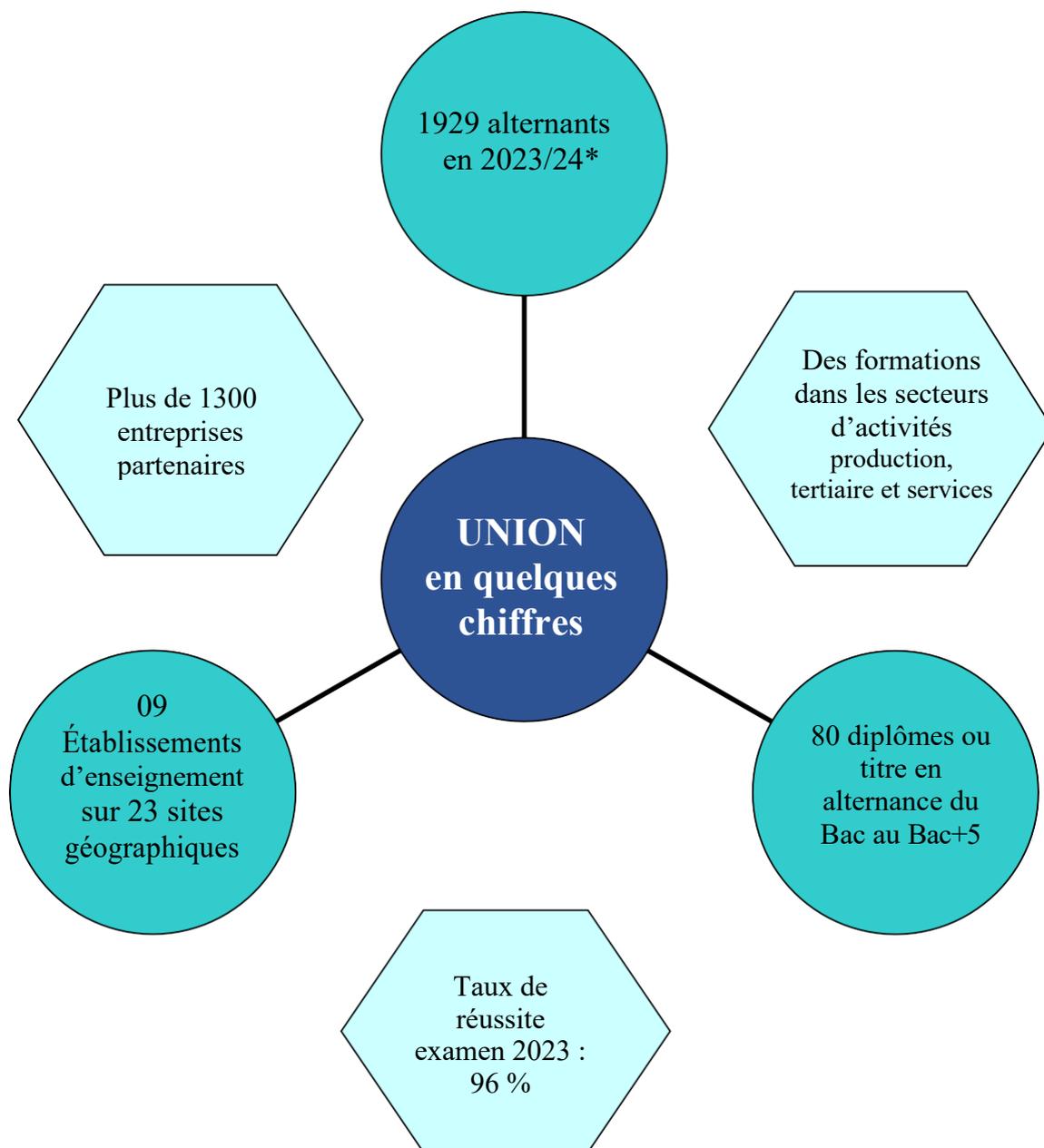
PANORAMA DE L'OF UNION 2024



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| A PROPOS DE L'OF UNION..... | 4 |
| Qui sommes-nous ? | 4 |
| Nos apprenants | 5 |
| Nos partenaires pédagogiques..... | 11 |
| Nos partenaires entreprises | 12 |
| Insertion dans l'emploi des apprentis diplômés | 14 |

L'apprentissage voie d'excellence, de passion et d'avenir ...



*Chiffres au 31/12/23

A PROPOS DE L'OF UNION...

Qui sommes-nous ?

L'OF UNION, structuré en CFA et CFP UNION, est un Organisme de Formation du supérieur, dit «hors les murs » qui propose des formations en alternance. Cette singularité implique qu'il n'accueille pas les apprentis/stagiaires dans ses locaux pour les former mais délègue la mise en œuvre de ses formations aux neuf établissements d'enseignement publics partenaires (universités, écoles d'ingénieurs et lycée) avec lesquels des conventions ont été établies. Ses locaux sont situés au 8 boulevard Dubreuil 91400 ORSAY.

La formation en alternance s'organise autour de deux types de contrat : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Le *contrat d'apprentissage* est un contrat de travail conclu entre un apprenti et un employeur dans le cadre d'une formation initiale. Il permet à l'apprenti d'acquérir des compétences professionnelles certifiées par un diplôme d'État ou un titre reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le *contrat de professionnalisation* est conclu, quant à lui, entre un étudiant et un employeur dans le cadre d'une formation continue. Il permet à l'alternant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue tout en facilitant l'insertion professionnelle ou le retour à l'emploi.

En qualité d'OF « hors murs », l'offre de formation est diverse et variée en termes de secteurs d'activités. Initialement orientée ingénierie et production industrielle (électricité, électronique, automatisme et informatique industrielle, optronique, productique, biotechnologie, matériaux, télécommunications, informatique et réseaux, mécanique), on assiste depuis quelques années à une montée en puissance de l'offre de formation dédiée au secteur des services (logistique, transports, réseaux informatiques et sécurité, management des services) ou au secteur tertiaire (droit, comptabilité, gestion, commerce).

Plus récemment, pour certains domaines de spécialités tels que l'électronique, l'informatique, la transformation des matériaux, ..., des « filières en apprentissage » avec un enchaînement de plusieurs diplômes en apprentissage du niveau 5 (Bac+2) au niveau 7 (Master 2 ou diplôme d'ingénieur) ont été créées pour répondre à une demande de la part aussi bien des partenaires industriels que d'apprentis diplômés ne souhaitant pas réintégrer des filières classiques. En conséquence et depuis une décennie, le nombre de sections en apprentissage a connu une progression régulière avec une mention particulière pour les licences professionnelles (niveau 6) et masters (niveau 7).

Ainsi pour l'année 2023/24, l'OF UNION propose 80 formations de niveau 4 à 7 soit au total 87 classes :

- Niveau 4 : 1 titre professionnel
- Niveau 5 : 1 BTS soit 4 classes
- Niveau 6 : 43 mentions de L3, Licences Professionnelles et BUT soit 32 classes
- Niveau 7 : 28 mentions de masters et 6 diplômes d'ingénieurs soit 50 classes.

Suite à la promulgation de la loi « choisir son avenir professionnel, l'OF a mis en œuvre une politique qui lui permet d'être compétitif tout en *i)* conservant ses valeurs « universitaires » et *ii)* veillant à actualiser le contenu académique des formations proposées voire à fermer des formations « peu attractives » afin de satisfaire au mieux l'adéquation formation/emploi. Au cours des années, l'OF a su convaincre et conseiller les entreprises peu enclines à se « convertir » à l'apprentissage, en les accompagnant, ainsi que les jeunes, en amont du recrutement, lors de la mise en place du contrat puis tout au long de la formation.

Enfin, l'OF UNION s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche qualité. Ce faisant, depuis 2021 pour la certification ISO 9001 et Qualiopi depuis septembre 2021.

Nos apprenants

Les fondamentaux de l'engagement de l'OF sont l'excellence des formations et l'égalité des chances. Le recrutement des jeunes se fait sur la base de leurs pré-requis académiques fortement modulée par leur motivation. Quels que soient son origine sociale ou géographique, son sexe ou son parcours académique, un alternant peut obtenir un diplôme du supérieur adapté à son profil.

Si nombre de nos apprenants sont issus de la région parisienne, l'OF accueille de nombreux provinciaux et/ou étrangers qui grâce à des partenariats industriels solides et fidèles trouvent des entreprises d'accueil majoritairement en Ile de France.

Nous accueillons des apprentis et des jeunes sous contrats de professionnalisation (stagiaires de la formation continue).

S'agissant de l'effectif apprentis, il augmente régulièrement au fil des ans. A la rentrée 2023, il s'élevait à 1915 apprentis en diminution de 6,5% par rapport à 2022. L'effectif de stagiaires en contrats de professionnalisation augmente légèrement (de 9 à 14) ; les entreprises délaissant ce contrat au profit de l'apprentissage (Figure 1).

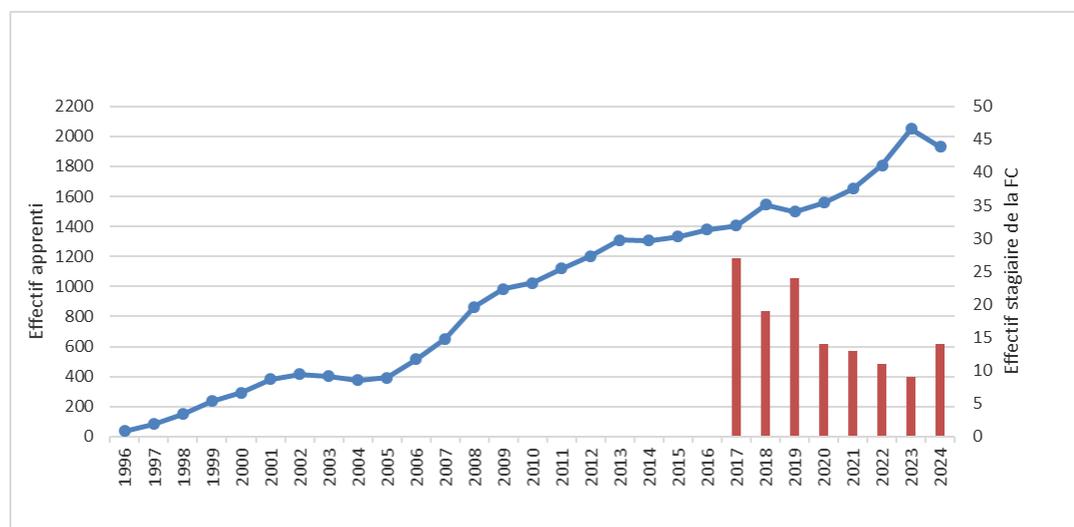


Figure 1 : évolution de l'effectif alternant (apprenti et stagiaire de la FP) depuis 1996

Depuis la création d'UNION en 1995, plus de 27 900 apprentis ont été formés dans les établissements d'enseignement partenaires. La figure 2 montre l'évolution des effectifs apprentis par niveau de formation depuis 2016. Avec la réforme du BUT, on observe à la rentrée 2023, que bon nombre d'étudiants en initiale ont opté pour l'apprentissage en 3^{ème} année. La baisse des apprentis en Master et Ingénieur est due au rapatriement de filières universitaires vers le CFA interne

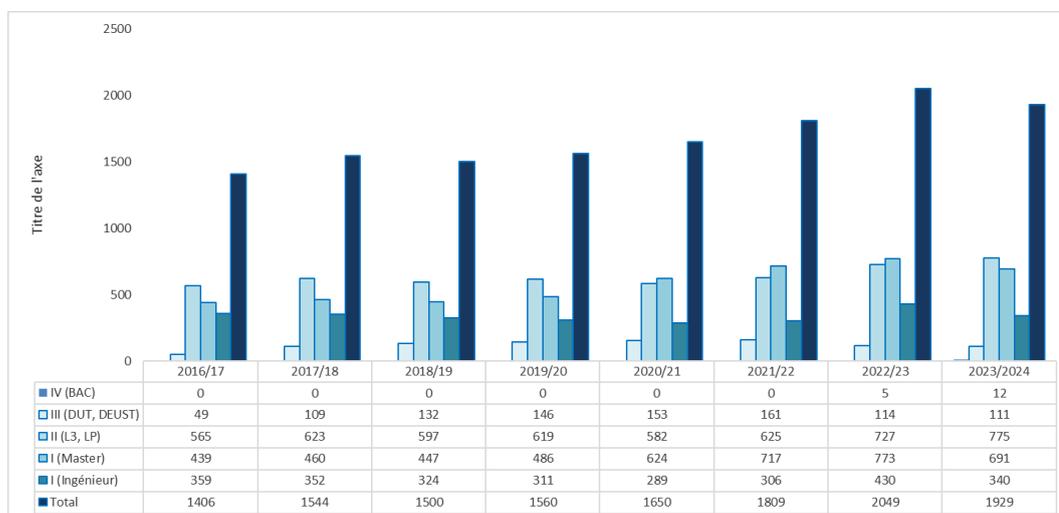
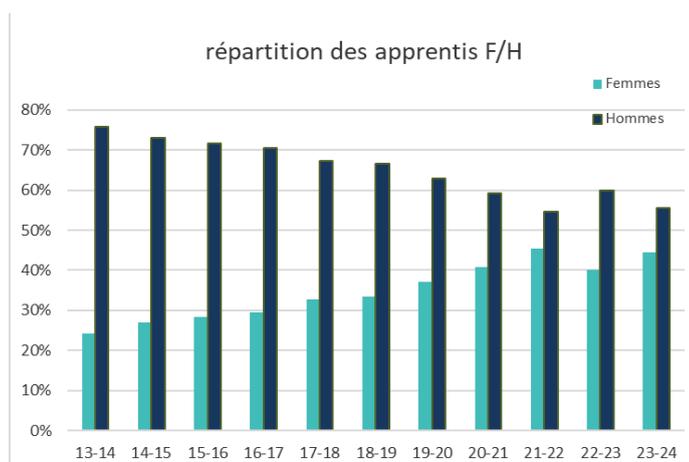


Figure 2 : Evolution de l'effectif apprenti vs niveau de formation depuis 2016



3 : Evolution de la répartition des alternants selon le sexe

La Figure 3 montre l'évolution croissante de la part des femmes dans nos formations due à la gestion de masters dans notre portefeuille dans le domaine des services et du tertiaire (détails par niveau de formation sur Figure 4 et par secteur sur Figure 5). Les niveaux IV et III sur relatifs à l'optométrie, d'où les chiffres proches de 100%.

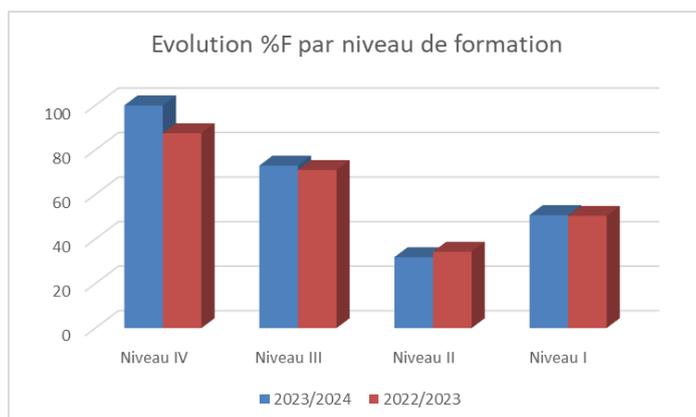


Figure 4 : Part des femmes par niveau de formation

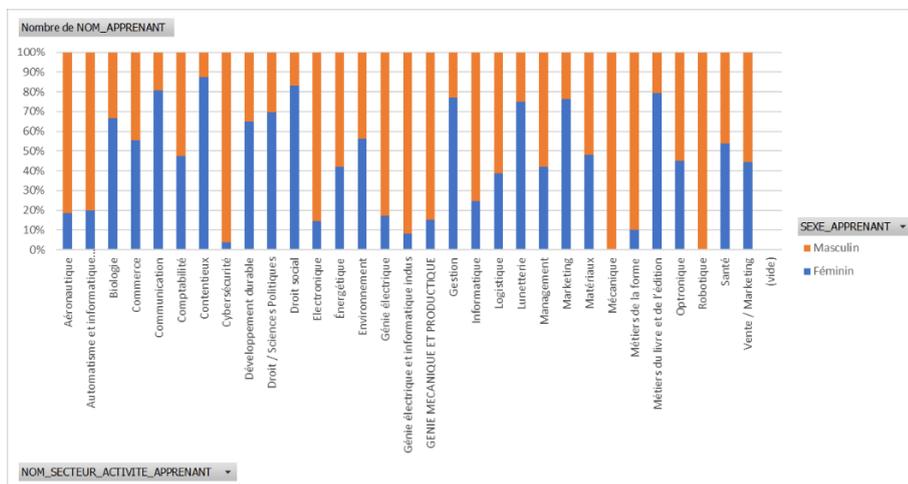


Figure 5 : Répartition des alternants F/H dans les différents secteurs d'activité en 2023/24

Apprentis en situation de handicap

S'agissant des alternants reconnus en situation de handicap, leur effectif au sein de l'OF UNION, égal à 0,7% en 2023, est inférieur à l'objectif régional (1,5%).

Cette valeur ne traduit pas les efforts constants réalisés par l'OF de converser avec ses partenaires universitaires, le CRIDF et l'Agefiph pour faciliter l'accessibilité aux infrastructures et fournir des conditions d'enseignement adaptées.

Dans le même ordre d'idée et pour être à l'écoute au plus près, l'OF UNION a nommé une « référente handicap » afin d'accompagner les candidats tout au long de leur démarche : de la recherche à la finalisation d'un contrat en passant par les aides (financier et/ou aménagements).

Pour en savoir plus sur notre politique handicap cliquer [ICI](#)

Réussite aux examens



D'une façon générale, les taux de réussite aux examens sont élevés (supérieur à 90%) comme le montre la figure 6.

Figure 6 : Evolution de taux de réussite aux examens sur la période 2014-23

Taux de rupture/taux de démission.

Le taux de rupture en 2023, reste stable aux alentours de 5%.

Une analyse sur les années antérieures montre que les ruptures interviennent principalement en fin de contrat et sont dues à une rupture anticipée pour poursuite d'études ou embauche post apprentissage voire par opportunisme c-à-d pour signature nouveau contrat plus alléchant (cas des ruptures entre le M1 et le M2) (Tableau 1).

Tableau 1 : récapitulatif des ruptures depuis 2018.

| Année | Taux de rupture | Dite de "confort" | Démission, Abandon | Motifs divers ou non connu | Dans les premiers 4 mois de l'année universitaire |
|-------|-----------------|-------------------|--------------------|----------------------------|---|
| 2018 | 5% | 57% | 8% | 35% | 24% |
| 2019 | 4% | 31% | 37% | 30% | 50% |
| 2020 | 1% | 0% | 100% | 0% | 100% |
| 2021 | 4,8% | 34% | 66% | 66% | 36% |
| 2022 | 5.2% | 16% | 5.1% | 6% | 27% |
| 2023 | 5% | NC | 4,6% | NC | NC |

Sécurisation des parcours - Aide à la recherche de contrats

Dès 2008, l'OF UNION a adhéré à des dispositifs régionaux ou nationaux afin d'aider ses candidats apprentis dans leurs démarches de recherche d'entreprises. Ces dispositifs ont évolué au cours du temps mais permettent, d'une part, d'accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers la signature d'un contrat et, d'autre part, de proposer une solution transitoire aux jeunes en recherche ou en rupture de contrat en cours de formation.

Ainsi, les jeunes candidats en recherche d'un contrat d'apprentissage peuvent commencer une formation (avant le 31 décembre) sans avoir été engagés par un employeur sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle qui lui garantit une protection sociale pendant une période de 3 mois. Ce statut est étendu aux apprentis en rupture de contrat.

En parallèle, l'OF UNION a mis en place plusieurs actions destinées à aider les jeunes dans leur démarche de recherche d'entreprise d'accueil. Ainsi, dans plusieurs établissements, des ateliers d'accompagnement à la recherche d'entreprise sont organisés de début juin à fin septembre. Ces ateliers portent sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation, les méthodes de recherche d'emploi, le ciblage des entreprises, la préparation de l'entretien téléphonique et de recrutement.

Par ailleurs, l'OF UNION organise tous les ans et ce depuis 2011, des forums « recruter un alternants » ; jusqu'en 2020 en partenariats avec l'Université Paris Saclay, l'Association de chefs d'entreprises Adezac, le syndicat mixte Courtaboeuf Développement, la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay et la Mairie des Ulis et depuis 2022, avec Seekube.

Ce forum est non seulement un vecteur de recrutement mais plus encore... Les retombées de ce forum sont nombreuses et dépassent les objectifs initiaux.

Action de communication reconnue, il permet notamment une plus grande visibilité de notre offre de formations auprès des entreprises, de fidéliser nos partenaires industriels, de prospecter et d'être une source de propositions.

Suite aux contraintes sanitaires actuelles, cet évènement, jusqu'à lors en présentiel, a lieu en distanciel. En 2023, un forum a été organisés 3 jours en juin: pour les nouveaux candidats en recherche de contrats d'alternance, et pour les sortants ; futurs diplômés. (Figure 7)



Figure 7 : affiche forum 2023

Ces forums (jobs dating) sont appréciés tant par les entreprises que par les candidats et se concrétisent par de nombreux contrats.

Quelques chiffres : 39 pour le forum alternance et 30 pour le forum insertion 1359 offres publiées et 368 pour le forum alternance et 76 pour le forum insertion).

En moyenne, **52% des candidats inscrits** se positionnent sur au moins 1 RDV.

En moyenne, **47% des candidats inscrits** réalisent au moins 1 RDV, ils ont en moyenne **2.4 RDVs**.

Mobilité internationale



Conscient de l'importance du perfectionnement d'une langue étrangère et de la connaissance d'autres cultures dans leur future vie professionnelle, l'OF UNION propose depuis 18 ans une mobilité internationale à ses alternants.

A titre individuel pour des séjours de « longue durée » principalement pour les apprentis ingénieurs ou collectif (classe entière de formations Licence ou Masters) de plus courte durée, les apprentis peuvent bénéficier d'une aide financière pour leur voyage à l'étranger.

Par ailleurs, depuis 2018, l'OF bénéficie d'une Charte Erasmus+ qui lui permet de développer l'apprentissage en Europe et de solliciter des bourses pour les apprentis. Quelle que soit la nature des séjours, ils renforcent la capacité d'adaptation des apprentis dans un environnement international et multiculturel, permettent le développement du rapport à l'altérité, l'acquisition de nouvelles connaissances et un enrichissement personnel et professionnel.

Mobilité individuelle 2023

| FILIERES | Nombre d'alt. ingénieurs | Dont séjour en entreprise | Dont Summer course | Nombre de bourses Erasmus |
|----------|--------------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|
| POLYTECH | 60 | 60 | 0 | 33 |
| ENSEA | 75 | 14 | 61 | 4 |
| GALILEE | 2 | 2 | 0 | 0 |
| TOTAL | 137 | 76 | 61 | 37 |
| % | | 55,47% | 44,53% | 27% |

Fort de son engagement pour la mobilité, l'OF UNION dédie sur fond propre chaque année une enveloppe destinée à la mobilité collective. (cf~ 30 000 € pour 2023)

Nous permettons ainsi à plusieurs dizaines de filières, d'organiser un voyage collectif. Cela représente, le départ d'environ 150 alternants chaque année. ([Cliquer ici pour lire quelques témoignages et retours d'expériences](#))

Un peu plus de 15% des alternants en ont bénéficié sur l'année 2023.

Le budget global dédié à la mobilité pour 2023 est de 110 000 € dont~30 000 € pour la mobilité collective.

Nos partenaires pédagogiques

À la rentrée 2023/24, le nombre de nos établissements partenaires s'élevait à neuf (Tableau 2).

Tableau 1 : Etablissements d'enseignement partenaires à la rentrée 2024

| | | Faculté /UFR | IUT (de) | Ecole | Lycée | Observ. |
|---------------------------------------|---|---|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| UNIVERSITE PARIS-SACLAY UPSAY |  | - Sciences - Droit Économie, Gestion - Staps | - Cachan - Orsay - Sceaux | Polytech Paris Saclay | | Quittera définitivement le CFA en 2025 |
| UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN UVSQ |  | - Droit-Sciences Politiques - Observatoire de Versailles - Sciences | - Vélizy - Mantes la Jolie | | | |
| UNIVERSITE PARIS NANTERRE |  | - Droit et Sciences Politiques | - Ville d'Avray | | | |
| UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE CY CERGY |  | - Sciences et Techniques - Sciences | | | | |
| ENSEA |  | | | ENSEA | | |
| ICO |  | | | | Institut et Centre d'Optométrie | Partenariat depuis Sept 2017 |
| INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS IPP |  | | | ECOLE POLYTECHNIQUE | | Partenariat depuis Sept 2020 |
| SORBONNE UNIVERSITE |  | - Lettres - Géographie | | | | Partenariat depuis Sept 2021 |
| UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD |  | - Communication | IUT de St Denis | INSTITUT GALILEE | | Nouveau partenariat Sept. 2022 |

Chaque année, ont lieu les conseils de perfectionnements des filières. Ce moment d'échanges est l'occasion pour l'équipe pédagogique, entreprise, alternant et CFA de faire le point sur la formation afin de s'assurer qu'elle soit toujours en Corrélation avec le monde de l'entreprise.

Par ailleurs l'OF Union organise quant à lui au minimum un conseil de perfectionnement par an voir plus.

Les thèmes sont divers et variés : la mise en place de l'approche compétences des filières, les pédagogies innovantes, le handicap etc...

Nos partenaires entreprises

L'OF Union compte plus de 1300 entreprises partenaires/an relevant du secteur privé ou public. A l'image de notre offre de formations, nos partenaires entreprises sont divers et variés tant par leur secteur d'activité (figure 8) que par leur taille (Figure 9).

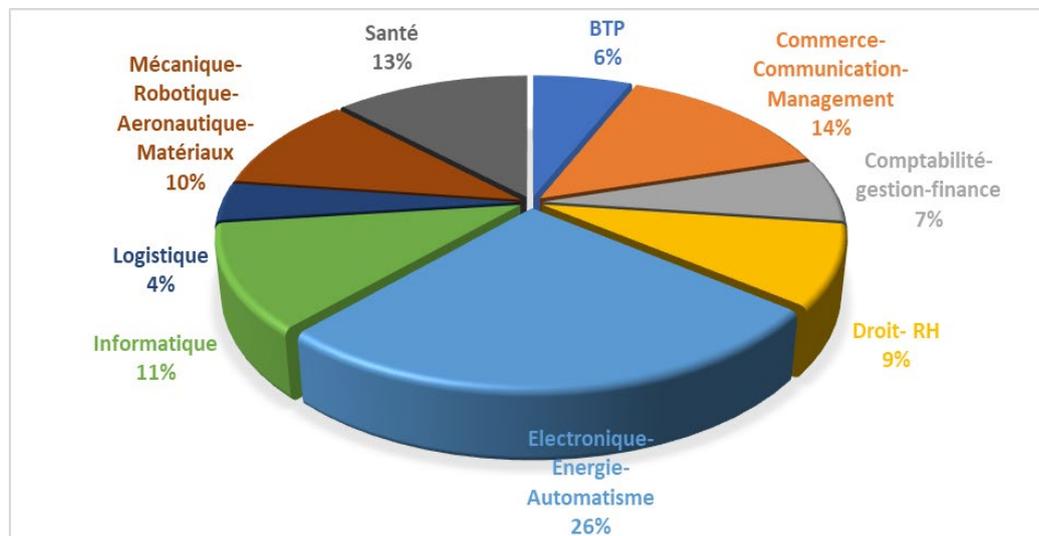


Figure 8 : Répartition des alternants selon les secteurs d'activité en 2023/24

Si la renommée des groupes industriels internationaux attire les jeunes, il reste qu'en 2023/24, près de 49% de nos partenaires du secteur privé sont des TPE et PME/PMI. Cette proportion reste stable au fil des ans même si les enseignes changent et de nouvelles entreprises sont séduites tous les ans par l'apprentissage. Les grands groupes industriels/sociétés représentent près de 45% de nos partenaires, ils jouent un rôle déterminant en apprentissage. Il convient de souligner que dix grands groupes fidèles recrutent chaque année environ 15% de nos jeunes par an

Répartition de nos alternants par type d'entreprises

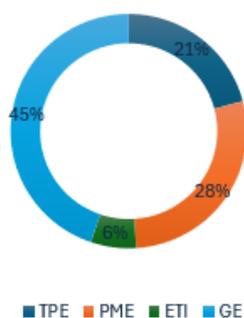


Figure 9 : Répartition des entreprises d'accueil selon leur masse salariale 23/24.

TOP 10 des grands groupes fidèles

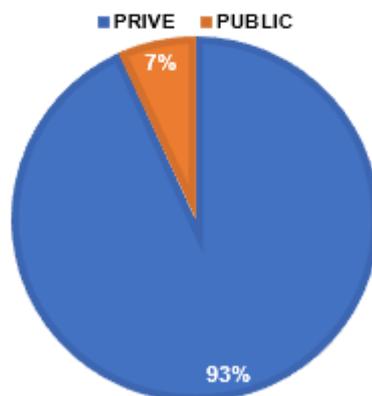
ENTREPRISE

SAFRAN
 THALES AIR SYSTEMS SA
 RENAULT
 SNCF
 AIR FRANCE INDUSTRIES
 MINISTERE DES ARMEES
 CEA
 VILLE DE PARIS
 RATP
 VALEO

Figure 10 : TOP 10 des grands groupes fidèles 23/24

Si le secteur public (ministères, fonctions territoriale et hospitalière) affiche une volonté croissance d'embaucher nos alternants, la proportion demeure néanmoins faible (environ 7%) par rapport au secteur privé.

REPARTITION D'APPRENTI PAR TYPE D'EMPLOYEUR



Insertion dans l'emploi des apprentis diplômés

L'indicateur Insertion dans l'emploi (IPA) du CFA est supérieur à la moyenne régionale et ce, depuis plusieurs années (Tableau 3). Le suivi de l'insertion des apprentis est réalisé dans le cadre de l'enquête annuelle IPA (Insertion Professionnelle d'Apprentis).

Tableau 3 : insertion dans l'emploi

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------------------|-------|-------|------|--------|----------------------|
| Taux de réponse | 40,9% | 46,6% | 25% | 15,45% | Enquête IPA en cours |
| En emploi | 47% | 47,5% | 53% | 54% | |
| En emploi (+ apprentis) | 74,7% | 74,7% | 77% | 76,79% | |

L'expérience montre que l'insertion professionnelle ainsi que la poursuite d'études des apprentis sortants dépendent fortement du diplôme obtenu. Ainsi, les diplômés Bac +2 poursuivent majoritairement leurs études quasi-exclusivement en apprentissage, indiquant ainsi leur satisfaction pour ce mode de formation. Reste que pour plusieurs formations de niveau plus haut, les diplômés poursuivent soit en Master (effet filières en apprentissage) soit un autre cursus (Ecole Nationale de la Magistrature (ENM, ...) et ce, même s'ils n'ont pas le soutien de leurs responsables de formations.

Concernant les sortants 2022, 54 % sont en emploi majoritairement en CDI (72,5%), 22,79% sont en apprentissage (soit un total de 76,79% sous statut salarié) et 09,93% sont en recherche d'emploi (Figure 10). Les diplômés en emploi sont près de 42,2% à être embauchés dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage.

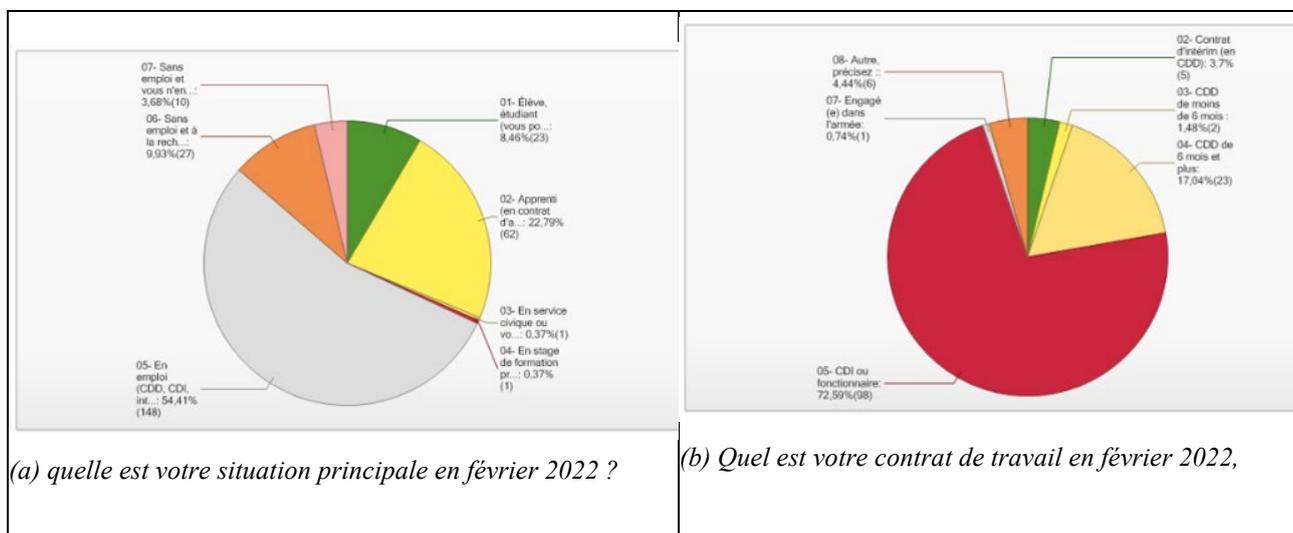


Figure 10 : situation des diplômés 2022 après 6 mois (enquête IPA 2023)

Si les emplois occupés sont une projection assez fidèle du niveau des diplômés pour les bacs+5, il reste que la frontière entre les bacs+3 et bac+2 reste floue (Figure 11) même si les jeunes concernés sont majoritairement satisfaits de la corrélation diplôme/emploi en termes de niveau ou de spécialité (90,75%)

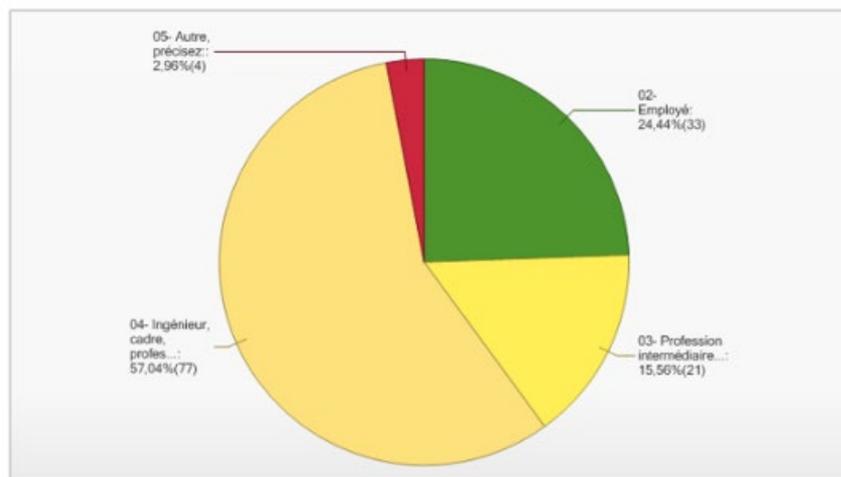


Figure 11 : niveau d'emplois des diplômés 2022 après 6 mois (enquête IPA 2023)

